



FOIRE AUX QUESTIONS

1. *Sur quoi portera IDA21 ?*

Le 21^e cycle de reconstitution des ressources de l'IDA intervient dans le contexte d'une Banque mondiale en pleine évolution, qui a adopté une vision élargie et met l'accent sur la prestation de services aux pays avec un impact plus important. Dans cette optique, le thème général proposé pour IDA21 est « *Mettre fin à la pauvreté sur une planète vivable : avoir un impact avec urgence et ambition* ». Pour y parvenir, le cadre d'orientation proposé englobe cinq domaines d'intervention : *les personnes, la planète, la prospérité, la numérisation et l'infrastructure* ; et quatre axes : *l'égalité des sexes, davantage d'emplois et de meilleure qualité, une vie meilleure pour les personnes en situation de fragilité, de conflit et de violence et plus d'investissements privés*. L'ensemble des politiques est en cours d'élaboration dans le cadre des réunions de reconstitution des ressources pour IDA21 et sera finalisé en décembre 2024.

2. *Outre la nouvelle vision et la nouvelle mission, quelles sont les autres réformes qu'entreprend la Banque mondiale pour devenir une meilleure banque et quel impact auront-elles sur l'IDA ?*

Depuis le début du processus d'évolution il y a un an, la Banque fait des progrès pour devenir une meilleure banque, capable de répondre aux besoins les plus urgents des populations et de la planète. Elle a adopté une **nouvelle vision** : *créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable*, avec une **nouvelle mission** : *mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser une prospérité partagée sur une planète vivable*.

Pour répondre à ces aspirations, la Banque met en œuvre un nouveau manuel visant à fournir des solutions pour soutenir les priorités des pays, relever les défis mondiaux grâce à sa programmation par pays et stimuler le développement avec rapidité, ampleur et impact sans sacrifier ses engagements en faveur des normes environnementales et sociales.

En outre, la Banque adopte un **nouveau tableau de bord** qui permettra de suivre les résultats collectifs de toutes les institutions du Groupe de la Banque mondiale. La pièce maîtresse de ce tableau de bord sera constituée de 22 indicateurs qui montreront les progrès accomplis dans les domaines de développement les plus critiques comme l'accès à l'électricité, l'eau potable, la qualité de l'éducation et la sécurité alimentaire. Ces indicateurs de résultats adoptent une approche « centrée sur les personnes », mettant l'accent sur l'amélioration du *bien-être des populations* dans les pays clients. En mettant davantage l'accent sur les réalisations et les récits axés sur les résultats, le tableau de bord intègre une plus grande transparence en matière de redevabilité, de sorte qu'il apparaîtra clairement qui en bénéficie, où ces avantages se concrétisent et comment ils sont obtenus.

Par ailleurs, l'IDA devient plus simple, plus performante et plus rapide. Ces réformes, qui amélioreront les opérations et les résultats pour les clients, permettront à l'IDA de continuer à se concentrer sur les grands défis de notre époque, à savoir : aider les pays pauvres à sortir leurs populations de la pauvreté ; à les protéger du changement climatique, des pandémies et de la

fragilité ; et à stimuler la croissance économique pour créer des emplois et la prospérité. L'initiative SimplifIDA visera également à réduire la complexité tout en gardant l'accent sur les résultats de l'architecture des politiques et du financement de l'IDA, de ses processus d'accès aux fonds et de la mise en œuvre de certaines de ses politiques telles que la politique de financement du développement durable.

L'IDA renforce également ses partenariats avec les organismes multilatéraux et bilatéraux, les institutions nationales, le secteur privé et la société civile au profit des pays clients.

3. Quel est l'objectif de ces actions auprès de la société civile ?

En réponse à l'un des résultats du processus d'évolution, l'IDA s'efforce d'approfondir ses partenariats avec d'autres organisations afin de maximiser l'impact de sa stratégie. Cela inclut la société civile, en particulier aux niveaux national et régional.

L'IDA organise un forum avec les organisations de la société civile lors des Assemblées de printemps et des Assemblées annuelles. Ces forums offrent à la direction de la Banque et aux représentants des bailleurs de fonds et des pays clients de l'IDA une plateforme pour entendre directement les points de vue des organisations de la société civile qui se concentrent sur les pays IDA. Cette année, l'IDA élargit le dialogue au niveau régional, en s'appuyant sur l'expérience positive des actions menées à l'échelle régionale aux côtés de la société civile au titre du processus d'évolution.

Lors des forums de l'IDA de cette année, la Banque fait le point sur le processus d'évolution et les orientations stratégiques d'IDA21 et demeure à l'écoute. Les principaux points de vue exprimés lors de ces rencontres seront partagés avec les représentants des bailleurs de fonds et des emprunteurs de l'IDA lors des réunions de reconstitution des ressources de juin et d'octobre. L'objectif est de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle grâce à un dialogue régulier au niveau régional, pour assurer une plus grande complémentarité des efforts au fil du temps et, à terme, un plus grand impact sur le développement. À l'instar des consultations sur le processus d'évolution de la Banque mondiale, un rapport reprenant les principaux messages issus de ces rencontres sera rendu public.

Les organisations de la société civile mondiales et régionales disposent également de nombreux autres points de contact possibles avec les représentants des bailleurs de fonds et des emprunteurs de l'IDA, avec lesquels nombre d'entre eux ont des mécanismes de dialogue réguliers.

4. Quel est l'objectif chiffré (en dollars) pour la reconstitution des ressources au titre d'IDA21 et quand ces ressources seront-elles disponibles ?

La direction de la Banque travaille sur divers scénarios de financement pour IDA21 qui seront examinés avec les représentants des bailleurs de fonds et des emprunteurs de l'IDA lors de la troisième réunion de reconstitution des ressources en juin. L'objectif, ou une gamme restreinte de scénarios, pour la session d'annonces de contributions est généralement convenu lors de la quatrième réunion de reconstitution des ressources en octobre. Les ressources d'IDA21 seront disponibles pour des engagements sur une période de trois ans, du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028.

5. Comment les ressources d'IDA21 seront-elles réparties par région ou par pays ?

Le système d'[allocation axée sur la performance](#) continuera de jouer un rôle central dans IDA21. Il consiste à allouer de manière stratégique des ressources non fléchées en fonction des besoins de financement des pays et de facteurs tels que la performance des pays dans la mise en œuvre de politiques favorisant la croissance économique et la réduction de la pauvreté. L'IDA continuera d'apporter un soutien spécial aux pays en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence, et d'utiliser un système de guichets pour fournir des ressources supplémentaires spécifiques aux priorités thématiques clés, telles que la réponse aux crises, la recherche de solutions aux problèmes régionaux et l'octroi de financements mixtes pour les investissements du secteur privé dans les pays IDA, entre autres.

6. Y aura-t-il des changements en matière de concessionnalité dans IDA21 ?

Le cadre d'allocation des dons de l'IDA adapte la concessionnalité aux pays qui en ont le plus besoin, de manière équitable et transparente. Il est basé sur le niveau de revenu des pays, le risque de surendettement et d'autres vulnérabilités comme les conflits et l'exception des petits États. Actuellement, plus de la moitié des pays IDA reçoivent la totalité ou la moitié de leurs ressources IDA sous forme de dons, qui ne donnent lieu à aucun remboursement. L'IDA dépend fortement des contributions des bailleurs de fonds pour fournir des financements concessionnels, y compris des dons. Plus ces contributions sont élevées, plus l'IDA peut offrir de financements concessionnels. Une forte reconstitution des ressources au titre d'IDA 21 est donc essentielle.

7. Comment l'IDA protège-t-elle les pays clients contre l'accroissement de leur endettement?

L'IDA est profondément préoccupée par l'alourdissement du fardeau du service de la dette auquel sont confrontés de nombreux pays IDA, dans la mesure où les taux d'intérêt élevés, la faible croissance mondiale et les multiples défis mondiaux rendent le remboursement plus difficile. L'IDA reste la principale source de financement durable et concessionnel pour les pays à faible revenu. Elle apporte des flux nets positifs importants aux pays, avec plus de 17 milliards de dollars de financement net pour le seul exercice 2023. L'IDA fournit également aux pays des financements hautement concessionnels, notamment des dons, ce qui constitue un allègement implicite de la dette ex ante.

L'IDA ajuste ses conditions de manière proactive pour éviter, autant que possible, la matérialisation d'une crise de la dette. Grâce à son cadre d'allocation des dons, l'IDA adapte ses conditions de financement en fonction des niveaux de revenu, des vulnérabilités et du risque de surendettement des pays. Pour IDA20, les pays en situation de surendettement ou à risque élevé de surendettement reçoivent 100 % de dons, contre 100 % de crédits pour ceux qui présentent un risque modéré ou faible de surendettement. L'IDA met également en œuvre la [politique de financement du développement durable](#), qui vise à inciter et aider les pays à évoluer vers un financement transparent et durable et à promouvoir la coordination entre les créanciers.

8. Comment les organisations de la société civile peuvent-elles travailler avec l'IDA ?

L'IDA collabore avec un large éventail de partenaires, notamment les gouvernements emprunteurs, les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile et le secteur privé, tout en œuvrant au sein des systèmes bilatéraux et multilatéraux. L'IDA est déterminée à renforcer sa collaboration avec tous ces partenaires, reconnaissant que ces partenariats sont essentiels à l'impact de l'IDA et que chacun a un rôle complémentaire à jouer, pays par pays.

Dans le cadre de sa collaboration avec ces partenaires, l'IDA est fondamentalement un modèle piloté par les pays qui finance et travaille avec les gouvernements dans la mesure du possible. Cela permet aux pays de prendre en main leur développement, de renforcer leurs capacités et de réduire la fragmentation de l'aide et les coûts de transaction.

Les organisations de la société civile demeurent des partenaires importants et appréciés de la Banque et des clients pour leurs connaissances, leur plaidoyer et leurs opérations. Elles fournissent des informations en retour sur les activités des pays à différentes étapes de la planification et de la mise en œuvre. Elles peuvent être financées au titre de projets de la Banque ou au titre du volet de l'assistance technique pour mener des activités données, telles que des études et des formations. Grâce aux fonds de l'IDA, les gouvernements peuvent œuvrer par l'intermédiaire d'organisations de la société civile ou d'organisations non gouvernementales (ONG) à la mise en œuvre de projets, notamment la prestation de services ou la réalisation d'activités de développement communautaire. Le financement indirect de l'IDA octroyé aux ONG par l'intermédiaire des gouvernements s'est élevé à plus de 800 millions de dollars sous forme de contrats entre l'exercice 2019 et l'exercice 2023.

Dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'il n'est pas possible de travailler par l'intermédiaire des gouvernements, l'IDA peut mettre en œuvre des projets par l'intermédiaire de tiers exécutants. Cela se fait principalement par l'intermédiaire des organismes des Nations Unies, même si, dans certains cas, le meilleur interlocuteur est une organisation non gouvernementale internationale. Souvent, ces organismes travaillent par l'intermédiaire d'organisations de la société civile ou d'ONG avec le financement de l'IDA. Près de 8,6 milliards de dollars ont été attribués à des organismes des Nations Unies et à des organisations de la société civile pour la mise en œuvre de projets par des tiers dans des situations de fragilité et de conflit entre l'exercice 2016 et l'exercice 2023, principalement dans des pays IDA, les organisations de la société civile ayant reçu 203,8 millions de dollars.

La Banque mondiale conclut également des contrats directs avec les organisations de la société civile. Le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale est l'un de ces programmes qui contribue à combler le fossé entre les citoyens et les gouvernements en matière de responsabilité. Dans sa première phase, il s'est servi des commentaires des citoyens pour résoudre les problèmes de prestation de services et renforcer la performance des institutions publiques. Ce programme fait actuellement l'objet d'une restructuration afin d'offrir un financement plus important et plus souple aux organisations de la société civile.

9. Comment l'IDA collabore-t-elle avec d'autres fonds ?

L'efficacité de l'aide est importante pour tirer le meilleur parti des ressources limitées des bailleurs de fonds. Le cofinancement est un moyen de réduire les coûts de transaction pour les clients.